



**Groupe *CENTRE, DEMOCRATES & INDEPENDANTS*
au conseil municipal de ROUEN**

CONFERENCE DE PRESSE

Jeudi 9 juillet 2009

Dossier de presse

- Où va-t-on ? Vers où va la ville ?
Vers une démocratie à plusieurs étages
- Finances de la ville
- Plan Pluriannuel d'Investissement : quelle ville demain ?
- Où va-t-on ? Où va la culture ? Pas à gauche en tout cas
- Médiathèque : comment payer plus pour avoir moins
- Le Marité : comment payer pour ... ne rien avoir !
- Cantines scolaires : du bio pas à n'importe quel prix

Où va-t-on ?

Vers où va la ville ?

Vers une démocratie à plusieurs étages

On se souvient du référendum sur l'Espace Monet Cathédrale à grand renfort de démocratie participative, de promesses de jardins et autres suggestions alléchantes. Des urnes qui servirent à recueillir les bulletins des Rouennais, il ne sortit que du vent... Les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent, il était facile de proposer... alors que tout un chacun savait qu'il serait impossible de faire. Aujourd'hui on cache la misère, la verrue toujours présente (à quand la démolition ?) avec une bâche à 27 000 euros.

A côté de ça, de la consultation démagogique, on oublie, les principes de base : la prise en compte de l'existence de l'opposition. Manque d'information, suppression de l'agenda des manifestations, rares invitations reçues après coup, commissions supprimées, annonces à la presse avant les élus... Derniers exemples en date, la présentation du Plan Pluriannuel d'Investissement et de la hausse des impôts à la presse, alors qu' Emmanuèle Jeandet-Mengual, adjointe aux finances n'a même pas daigné au préalable en faire la présentation à la Commission des Finances où siègent notamment Catherine Morin-Desailly et Nicolas Zuili ou encore annonce à cette même Presse de la reprise en régie directe des cantines rouennaises, sans que Laurence de Kergal, notre représentante inscrite au groupe de réflexion sur les cantines, n'ait été invitée à la moindre réunion, dont on sait qu'elles furent nombreuses.

A Rouen, démocratie commence par « des mots » et fini avec démagogie !!!

Un Maire dépossédé... et sans aucun poids

Un Maire qui découvre dans la presse la proposition du Conseil général de reconvertir la médiathèque en Archives, ce qui la sauve d'une situation périlleuse, qui n'a encore pris aucune décision stratégique significative, qui se laisse déposséder de la gestion de l'Opéra, du Muséum d'Histoire naturelle, de la Zac Aubette Martainville, phagocyté par ses amis et mentors, qui perd peu à peu les leviers de l'action municipale... Valérie Fourneyron était jusque là « coincée » entre Laurent Fabius et son premier adjoint. Aujourd'hui, elle doit composer avec les Verts, forts de leur score aux élections européennes. Un capital sympathie qui n'aura mis qu'un an à fondre. Des résultats qui mettent en lumière la fragilité de la cohésion de l'équipe municipale, construite contre nature dans une perspective électoraliste.

L'agence d'urbanisme : autre exemple de dépossession !

Attendue depuis 2004, l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure, espace de réflexion visant à favoriser la coordination et la cohérence des projets d'aménagement menés sur un territoire allant de Barentin à Louviers, du Nord au Sud, et du Roumois au Pays entre Seine et Bray d'Ouest en Est, est enfin créée.

Doté d'un budget de 1,2 million d'euros, cet outil d'aide à la décision pour les collectivités (dans les domaines du développement économique, de l'environnement, des transports, de l'habitat) est la troisième du genre en Normandie, après celles du Havre et de Caen.

Les représentants des communes et des territoires concernés ont élu les membres du bureau et selon les statuts en vigueur, ont désigné le Président et deux Vice-Présidents.

Pierre Bourguignon, Maire de Sotteville, a été élu Président, Franck Martin, Maire de Louviers, Président de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure et Marc Massion, Maire de Grand-Quevilly, bras droit de Laurent Fabius, Vice-Présidents. Valérie Fourneyron, Maire de Rouen, souhaitait que son premier Adjoint, l'ancien Maire de Rouen Yvon Robert, fût élu.

La menace de sa démission n'aura pas suffi : le Maire de Rouen n'a pas obtenu gain de cause et a dû s'aligner sur les choix dictés par un Président de l'Agglo qui doit être rassuré de constater la docilité d'un maire-marionnette.

Alors que le PS affiche au grand jour ses divisions par la multiplicité de ses candidats plus ou moins déclarés aux futures élections présidentielles, Laurent Fabius ne devant pas manquer d'y penser le matin en se rasant, quel poids pèse le Maire de la ville centre sur l'échiquier politique ?

Finances de la ville

Avant propos

Depuis son élection le Maire de Rouen n'a cessé d'alarmer l'opinion publique sur la situation financière de la Ville. Cette désinformation permanente est une manœuvre purement politique comme on a pu l'observer ces derniers mois dans beaucoup de villes de France gagnées par la Gauche en mars 2008, visant à préparer les habitants à l'augmentation de leurs impôts locaux !

Cette communication, à la limite de la diffamation, cherche à discréditer la gestion de l'équipe municipale précédente, conduite par Pierre Albertini. Nous souhaitons que cessent ces rumeurs et ces insinuations calomnieuses et rappellerons, à travers ce dossier, quelques vérités.

1 ° La Ville serait dans l'ornière

La réalité financière de la Ville de Rouen est très proche de la majorité des grandes villes c'est-à-dire tendue. Pour la première fois depuis bien longtemps, le résultat net du compte administratif 2007 était positif et s'élevait à 10,2 M €. L'épargne de gestion est stable depuis 2004, de même que l'épargne brute et l'épargne nette (qui avait été négative de 2001 à 2005) sont redevenues positives en 2006 et en 2007. De plus, le ratio de désendettement de Rouen se situe à 10,4 années (le ratio *Klopper* estimant à 15 ans le seuil d'alerte), bien au-dessous de grandes villes françaises, y compris gérées par des équipes socialistes, cqui onnaissent un endettement plus important que celui de Rouen.

Les charges qui pèsent sur cette collectivité ont toujours été importantes et ses marges de manœuvre faibles, compte tenu du contexte de crise nationale, il est certain que ce phénomène va être renforcé. Mais nous aurions pu aborder cette période de turbulences certainement dans de meilleures conditions si Madame Fourneyron et ses amis politiques n'avaient eu de cesse, avec une certaine forme d'acharnement à priver la ville le plus possible de participations des autres collectivités tant en investissement qu'en fonctionnement qui auraient été légitimes. Ce manquement aux Rouennais a été avoué lors du conseil municipal du 19 décembre 2008 : « la Région va aider plus la ville que par le passé ».

Page 23 du document d'orientations budgétaires pour 2009, on peut lire « que les subventions attendues pour 2009 sont estimées à environ 20 millions d'euros contre 11,4 millions en 2008. Cette augmentation de près de 8,6 millions d'euros révèle la concrétisation du partenariat engagé avec les collectivités du territoire ».

Cette capacité de mobilisation soudaine laisse rêveur. Cela signifie que Rouen a été sacrifiée entre 2001 et 2008 sur l'autel d'ambitions purement politiciennes : étrangler la ville et la faire tomber. Prenons les Rouennais à témoin : si chaque année de cette précédente mandature la ville avait reçu ces fameux 8,6 millions de plus, multipliés par 7, c'est 60,2 millions d'euros dont elle aurait bénéficié, soit très largement le coût de la Médiathèque dont on nous reproche aujourd'hui la réalisation (47 millions d'euros) !

Il est à noter que par ailleurs que Rouen n'a pas été servie par son agglomération et a continué à porter toutes les charges de centralité ou presque jusqu'en 2008, où certains transferts ont été, comme par magie, rendus possibles.

Exemples : ZAC Aubette-Martainville (Rouen Innovation Santé), Office du Tourisme...

Cette situation est injuste car, dans ces dernières années, nous pouvons avoir la fierté de dire que Rouen a beaucoup contribué à la progression de la taxe professionnelle de l'agglomération car nos bases ont évolué de façon sensiblement plus élevée que la moyenne des communes de l'agglomération, donc Rouen a contribué à l'agglomération ; nous pouvons donc regretter de ne pas avoir été récompensés à la hauteur de ce qui aurait été normal pour la période 2001-2008.

On peut noter par exemple que 60 % des agglomérations – ce qui n'est pas le cas de Rouen – se sont dotées de la compétence Culture et que pour 72 % d'entre elles, l'enseignement artistique (école des Beaux-Arts, Conservatoires, ...) et la lecture publique (médiathèque et bibliothèques) ont été des priorités.

Quand il n'y a pas de transferts dans ces secteurs, des fonds de concours sont souvent versés à la Ville-Centre.

2° Sur l'endettement

L'équipe actuelle noircit volontairement l'endettement de la Ville, pour faire croire que l'endettement est insupportable et que du coup, il faudra augmenter les impôts. La réalité est beaucoup plus nuancée comme le montre l'étude réalisée par « Finance Active ». L'encours total de la dette est égal au volume annuel de ses recettes de fonctionnement. Le poids de la dette a augmenté ces dernières années mais c'était le prix du retard accumulé pendant les 20 à 30 ans précédents.

Pour bien comprendre de quoi l'on parle, il faut d'abord se demander pourquoi une commune s'endette ? Une commune s'endette la plupart du temps pour investir, parce que sans dette, pas de construction d'infrastructures, pas de politique de long terme. En réalité, la dette n'est pas un problème quand elle finance des dépenses de long terme, susceptibles de pousser le développement économique, contribuer à la réalisation d'économies.

L'erreur ou la manœuvre politique consiste à imaginer qu'une collectivité est une famille, qu'il convient donc de gérer ses revenus et son endettement comme celui d'un foyer « *en bon père de famille* ». Or une collectivité n'a pas de durée de vie, elle mène des projets qui dessinent le dynamisme d'un territoire sur des dizaines d'années, elle a beaucoup plus d'impact sur ses revenus qu'un foyer et ceux-ci sont plus fortement impactés par ses investissements.

C'est aussi pour les générations futures qu'on investit et beaucoup de villes investissent, c'est ce que l'on appelle une « gestion active de la dette ».

S'il y a des cycles et des moments d'accélération et de décélération en matière d'investissements, aujourd'hui, le vrai risque pour la Ville serait de mettre un coup d'arrêt brutal à celle-ci.

En d'autres termes, après trois années d'investissements très dynamiques, l'équipe de Pierre Albertini avait prévu une phase de stabilisation et d'investissements plus modestes.

Il n'y a donc pas de raisons objectives d'alarmer l'opinion publique ou de jouer les pompiers pyromanes.

PPI précédent :

Volume arrêté en 2008 : 420 millions d'€uros
réalisé fin 2007 : 182 millions d'€uros

Cela laissait la place à des investissements nouveaux à hauteur de 50 à 70 millions d'€uros (hors maintenance et engagements pris).

3° La Ville aurait-elle été irresponsable dans la contraction de ses emprunts ?

La majorité des villes pratiquent une gestion active de la dette et ont donc recours aux emprunts. Comme la Ville de Rouen, 80 % des grandes villes ont utilisé des emprunts revolving, ce n'est donc pas quelque chose d'exceptionnel ni une pratique rouennno-rouennaise. D'ailleurs, sur la période 2001-2008, ces emprunts ont été avantageux pour les collectivités.

En ce qui concerne l'inquiétude de l'actuelle majorité pour les emprunts souscrits auprès de Dexia, il ne faudrait pas oublier que Dexia est la banque des collectivités ; à ce titre, il est logique que la Ville de Rouen ait contracté une part de ses prêts dans cette banque.

Les difficultés financières que connaît Dexia aujourd'hui n'impacteront en aucun cas sur notre dette.

Que la Ville verse des intérêts à Dexia ou à ses actionnaires, cela ne change rien. D'ailleurs, à force d'alarmer tout le monde, d'autres banques risquent de ne plus vouloir prêter de l'argent à la Ville...

Surfer sur la crise financière pour accentuer les peurs et donner le sentiment que la Ville est au bord du précipice est scandaleux. Ce n'est pas une attitude responsable, ce n'est pas l'attitude d'un maire qui veut que sa ville aille de l'avant.

4° Fallait-il augmenter les impôts ?

Les socialistes inventent la « hausse différée de l'impôt ».

Si la situation financière de la ville avait été si tragique, pourquoi attendre le 3^e exercice budgétaire pour augmenter les impôts ? Pourquoi s'empresse à dépenser les 10 millions d'€uros d'excédent du compte administratif 2007 laissés par vos prédécesseurs ?

8 % d'un coup (et de manière différée), c'est anti-économique et anti-social. Qui paiera cette hausse ? Les plus riches peuvent le supporter mais les revenus moyens devront se serrer plus encore la ceinture en 2010, année où le chômage atteindra 10 % de la population active. Une augmentation de 4 % en 2008 puis de 3% en 2009 aurait rapporté autant à la ville sans effet aussi brutal en 2010, année la plus noire des trois !

Pour résumer :

- La situation financière de Rouen est tendue (comme celle de villes qui ont investi pour rattraper leur retard) mais pas plus préoccupante que celle de Marseille, Perpignan, Nantes, Brest ou Grenoble.
- L'endettement a progressé à la hauteur des besoins de modernisation non satisfaits dans les années 90.
Cet endettement est le prix d'un investissement soutenu, nécessaire pour moderniser la ville et pour l'adapter aux besoins des habitants. Car la Ville a beaucoup investi ces dernières années : près de 50 M € en 2007, contre 40 en 2006 et 27 en 2005.

Nous avons prévu un ralentissement logique pour l'actuel mandat.
- Les comptes administratifs sont-ils déficitaires ou excédentaires ?
Les traitements des agents sont-ils payés chaque mois ?
Les créanciers sont-ils remboursés ? Et les fournisseurs ?
La trésorerie de la ville est toujours positive.
- Seule la capacité d'auto-financement a diminué, ce qui impose une gestion serrée mais non résignée. Restreindre l'investissement, comme le nouveau PPI le prévoit, est une grave erreur économique.

Plan Pluriannuel d'investissement : quelle ville demain ?

Le PPI un guide pour l'action, un outil de référence

Acte important et significatif d'une mandature, le PPI est un acte très important : il engage les investissements de la ville sur de nombreuses années et doit, en principe, tracer ses orientations et ses perspectives, mais aussi ses évolutions.

Le PPI est constituée de grandes masses, ajustées au fur et à mesure des années, en fonction, notamment, des contingences extérieures.

Une gestation difficile

Il est étonnant, voire même surprenant et inquiétant, de voir le temps qu'il aura fallu, près d'un an et demi, pour que la majorité municipale n'accouche enfin de ce PPI. Alors que, attendant depuis 6 ans une Mairie dont ils se sentaient injustement dépossédés, les colistiers de Valérie Fourneyron, prompts à critiquer les actions et projets de la précédente équipe, auraient du avoir le temps de réfléchir à la stratégie, et à sa déclinaison pratique, qu'ils souhaitaient mettre en place.

Ce fut une première année blanche, marquée par le sceau de l'improvisation, de l'approximation et de la navigation à vue, tout comme par les décisions contradictoires : médiathèque, crèche école Dolto, taux d'imposition, bâtiments des Lods, restauration scolaire...

La Ville perd donc une année, puisque le PPI ne va commencer qu'en 2010.

Pour mémoire, l'équipe précédente votait son PPI en janvier 2002, en même temps que son budget primitif qui affichait ainsi clairement la donne dès la première année en matière de politique fiscale.

Une présentation sélective

Les élus du conseil municipal ont découvert ce PPI dans la presse, bien en amont de la Commission des finances qui aurait du en avoir la primeur et dans un dossier de presse assez succinct. Cela démontre une fois plus que le fonctionnement interne des commissions, même quand elles existent, n'est absolument pas satisfaisant.

Mais où est passé l'Agenda 21 ?

Cette année n'aura pas été non plus l'occasion de finaliser l'Agenda 21 de la ville dont on n'entend plus parler ; le seul document disponible est un diagnostic consultable sur le site de la ville.

Le programme de Rouen motivée annonçait : « l'Agenda 21 sera le fil conducteur d'une volonté politique majeure et partagée par toute l'équipe de Rouen motivée ». La présence des Verts dans l'équipe pouvait alors apparaître comme une garantie de l'application de ce principe dans l'action municipale. Pas de trace de l'Agenda 21 comme fil conducteur du PPI... mais où est-il donc passé ?

Vers des désillusions

Petit rappel : document de campagne de l'équipe de Valérie Fourneyron. La ville aux cent projets. Un artifice de communication : 100, ça fait bien et ça rime avec cent clochers. Mais à Rouen, il n'y a pas 100 clochers. Il n'y aura pas 100 réalisations non plus.

Dès le départ, des voix s'élevaient pour alerter sur le fait que le programme de l'équipe Rouen motivée (mais au fait, motivée par quoi ?), n'était pas finançable. Abandon de l'aménagement de l'Ile Lacroix, échec retentissant et rapide, mais fort peu commenté, des Jeux Olympique de la Jeunesse, annoncé comme un projet emblématique sur une pleine page du quotidien local, augmentation des impôts, Palais des congrès toujours pas démoli, report de création de crèches sans parler de la création d'éco quartiers en panne, disparus la nouvelle école à l'ouest, la nouvelle résidence pour personnes âgées dans le secteur de la clinique Mathilde, l'aménagement de la place de la Haute Vielle Tour, la maison des artistes, la maison familiale des Sapins, la rénovation du centre social Grammont, la rénovation et l'agrandissement de la maison de quartier Grieu...

Cette équipe, dont plusieurs co-listiers étaient, ou avaient été aux affaires (rappelons qu'Yvon Robert, conseiller municipal, avait accès à tous les documents publics, dont les finances, publiques comme leur nom l'indique...), élus que l'on peut penser expérimentés (conseillers régionaux par exemple) ne pouvait pas ne pas savoir que le programme était irréalisable car impossible à financer.

C'est aux Rouennais qu'on a menti. Une relecture attentive du programme Rouen motivée risquerait bien de donner lieu à des réveils difficiles.

Une augmentation des impôts injuste...

Si la crise économique oblige les collectivités à revoir leurs ambitions à la baisse, faut-il pour autant en profiter pour augmenter de manière aussi brutale la fiscalité ?

Beaucoup de gens sont exonérés totalement ou partiellement d'impôts à Rouen comme dans de nombreuses communes puisqu'au plan national, il y a une proportion importante de personnes qui ne s'acquittent pas de l'impôt sur le revenu et par voie de conséquence ne paient ni taxe d'habitation, ni autres impositions du même genre.

En revanche, la taxe foncière s'applique à tous, y compris à des petits propriétaires modestes, souvent d'ailleurs des personnes âgées qui n'ont qu'un petit capital. C'est la frange de tous ces budgets modestes, qui étant juste au dessus du seuil de non imposition acquittent la totalité de l'impôt sur le revenu, des impôts locaux et qui ne sont exonérés de rien qui va être touchée. Ces contribuables vont être affectés au moment où, sur fond de crise et de menace du chômage, leur pouvoir d'achat est déjà mis à mal.

... et surprenante

Cette hausse d'impôts est annoncée après les promesses électorales, trois débats sur le budget (compte administratif 2007, DOB de décembre 2008, BP 2009), l'audit réalisé et communiqué en juin de l'année dernière, autant de rendez-vous qui auraient du donner l'occasion de déterminer clairement et d'emblée la nouvelle politique fiscale.

Une vision à court terme, sans ambition

L'actuelle municipalité justifie ses choix en mettant en avant l'endettement de la ville, donc la gestion de la précédant municipalité. Or, celle-ci avait fait le choix de donner un coup d'accélérateur aux investissements, pour construire la ville de demain, pour lui donner les moyens de se positionner dans la compétition des grandes métropoles, pour envisager un avenir ambitieux.

La vision de la majorité actuelle ne prend absolument pas en compte la dynamique, et les effets induits à court ou moyen terme des investissements précédents (économies de fonctionnement comme les économies d'énergie, recettes supplémentaires...).

Petit rappel des investissements précédents : ceux qui ont fait bouger la ville

Le Contrat de partenariat -des feux synchronisés et un système d'éclairage rénové-, la réouverture du Gros Horloge et du Muséum -des milliers de visiteurs, des centaines de retombées presse-, la rénovation de la Chapelle Saint Louis, la première tranche de travaux de l'Opéra, les travaux des 2 Rives, le soutien au cinéma le Melville, mais encore les places des Carmes et Saint Clément, les rues Lafayette et Beauvoisine, l'école Graindor et la crèche Terre des Enfants à Grammont, le spectacle Monet aux pixels, les Terrasses du Jeudi, les ZAC Luciline à l'ouest et Aubette Martainville à l'est, le GPV...

La précédente majorité avait fait le choix de conjuguer l'investissement pour les générations futures et de baisser une fiscalité bien trop lourde. La ville n'a jamais autant investi que lors des années qui se sont écoulées et dans le même temps la fiscalité a baissé de 5,5 % entre 2001 et 2008. Tout ceci sans jamais obtenir le soutien financier, légitime, des autres collectivités locales.

Des doublons inexplicables

Au vu des difficultés financières annoncées, on peut se poser cette question : pourquoi opérer des doublons : deux salles de musiques actuelles l'une en face de l'autre, deux salles de consultation des archives vivantes, une deuxième Maison de l'étudiant alors qu'il y a déjà la maison de l'université et surtout l'espace étudiant en plein centre ?

Des manques flagrants

Deux secteurs, et pas des moindres, semblent quelque peu oubliés : l'environnement et le développement numérique. Comment faire une ville plus verte en diminuant les crédits aux espaces verts ?

La proximité oui, mais pas au détriment de l'avenir

Le choix d'être attentif à la proximité est bien entendu important mais il ne doit pas se faire au détriment de projets d'envergure qui placeront Rouen dans le concert des villes qui comptent et donc des villes attractives. Sans cela, il est difficile d'attirer des investisseurs économiques qui apporteront de l'emploi donc de nouveaux habitants et donc à terme des ressources fiscales importantes.

L'ancienne municipalité avait engagé des investissements dignes d'une capitale régionale, médiathèque, GPV, ... et pensait mener à terme ses projets de salle de congrès, de cinéma Art et Essai, de centre dramatique national, de maison internationale...

Aujourd'hui, l'équipe en place se justifie en prétendant que les finances de la ville sont dans une situation difficile, que la municipalité précédente a été imprudente en utilisant des emprunts toxiques, que l'Etat se désengage.

Alors que sur le plan national la gauche affirmait que le plan de relance national est insuffisant, sur le plan local la gauche rouennaise a des actes contraires à ces paroles !

Il aurait été plus judicieux de ne pas stopper une dynamique d'investissements plus que nécessaire, dynamique qui, depuis quelques années, avait fait sortir Rouen de la torpeur.

Une bâche à 27 000 euros sur le Palais des Congrès, des bacs à sable à 190 000 euros, de multiples petites opérations de proximité (pédibus, mise en réseau des bibliothèques...) qui si elles séduisent en période pré-électorales ne dessinent pas l'avenir d'une ville, vision étriquée, manque d'ambition, de stratégie, à Rouen éphémère rime avec effet de com !

Augmentation des impôts, abandon de création de places de crèche, GPV au ralenti... à Rouen, la gauche ne fait ni dans le durable, ni dans l'ambitieux, ni dans le solidaire !

Où va-t-on ?

Où va la culture ? Pas à gauche en tous cas

Le Melville à nouveau menacé

Déjà menacé en avril 2007 suite à l'arrêt du soutien financier du Conseil Régional de Haute-Normandie, et après avoir évité de peu la fermeture grâce à la mobilisation de l'équipe municipale précédente, le Melville connaît à nouveau des heures difficiles.

La municipalité est finalement revenue sur le désengagement qu'elle avait dans un premier temps annoncé, mais cette subvention reste malgré tout insuffisante et risque de mettre à nouveau ce cinéma classé Art et Essai et labellisé par le centre national de la cinématographie en danger.

La position de l'actuelle équipe municipale socialiste est difficile à cerner : comment sacrifier un cinéma indépendant d'art et d'essai, un cinéma qui offre un éventail culturel plus large que celui reproduit dans les multiplexes, à l'exemple de celui installé sur les terres de Laurent Fabius à Grand Quevilly...

Des Fêtes Jeanne d'Arc qui n'ont pas convaincu

Croisement hybride entre deux manifestations Voix de Fête et Les Fêtes Jeanne d'Arc, la nouvelle émanation de l'équipe municipale porte l'inattendu nom « J'entends des voix ». On ne sait si c'est un hommage déguisé aux prises de position et au style Ségolène Royal, socialiste inspirée, mais ce nouvel événement n'a pas convaincu. Ce nouveau concept n'est finalement que l'appauvrissement de deux manifestations qui existaient jusqu'ici, avec chacune leur lisibilité et leur différenciation, un festival vocal et de vraies fêtes populaires. Il n'est que d'entendre les gens en ville, qui réclament des lanceurs de drapeaux, des chevaux, un marché médiéval ou encore qui regrettent la diminution du nombre de concerts. A vouloir faire trop conceptuel, on en oublie de faire plaisir...

Rouen sur Mer : chers grains de sable

Quand Rouen se prend pour Paris et Valérie Fourneyron pour Bertrand Delanoë... ça donne... des bacs à sables sur les quais bas rives gauches, entre les poids lourds et les gaz d'échappement ! Initiative sympathique mais éphémère pour une ville dont les finances obligent à sacrifier des crèches ou des équipements culturels.

Alors que dans le même temps, la Région propose, avec l'opération « Destination plages » le Pass Région à 15 euros pour se rendre à la plage en famille...

190 000 euros pour 15 jours de bacs à sable, ça fait cher le pâté !!!

Tête maori : bientôt la restitution

Le rapport sur la proposition de loi visant à la restitution des têtes maories élaborée par Catherine Morin-Desailly, a été voté à l'unanimité par le Sénat. Le Ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, a exprimé son soutien à cette démarche.

Le retour en Nouvelle-Zélande des têtes maories détenues par les musées français sera donc bientôt possible. Rouen pourra s'enorgueillir d'avoir été, sous l'impulsion de Pierre Albertini et de son adjointe à la Culture, la première ville en France à entreprendre une initiative éthique d'une telle envergure. A l'époque, la démarche avait suscité un énorme intérêt de la presse nationale et internationale. Nul doute que les journalistes seront encore au rendez-vous, et que l'image de Rouen sera associée, de manière internationale, à cette initiative éthique et novatrice.

Et ceci est une bonne nouvelle, car depuis l'arrivée aux affaires de la nouvelle équipe, où est passé Rouen dans les médias ? Peu d'articles, peu de reportages, pas de réel intérêt de la presse pour la ville... Il faut dire que la municipalité ne brille pas par la force de ses propositions et de ses créations.

Rayonnement, image d'une ville qui bouge, ce ne sont pas les quelques tas de sable installés provisoirement sur les quais bas qui font faire de Rouen une ville dont on parle ! Aujourd'hui Rouen apparaît comme une ville où il fait bon... se rendormir !

**Mise en péril du Melville, sacrifice de la Médiathèque, de la culture dans les quartiers en cours de désenclavement, Festival au rabais...
à Rouen manifestement, la culture pour tous n'est pas de gauche !!!**

Médiathèque : comment payer plus pour avoir moins

On ne redira pas...

On ne redira pas qu'une Médiathèque était attendue depuis 30 ans à Rouen et dans notre région qui accusent un retard identifié au niveau national dans le domaine du livre et la lecture publique.

On ne redira pas que cet équipement, destiné à tous les publics et aménagé dans un quartier en voie de désenclavement devait apporter la culture pour tous là où elle est la plus nécessaire et la plus solidaire.

On ne redira pas le mépris pour une œuvre architecturale dont on perçoit aujourd'hui la portée.

On ne redira pas que Rouen est sans doute l'une des seules villes de plus de 100 000 habitants qui n'a pas de médiathèque et qui choisit délibérément de ne pas se doter d'équipements modernes et ambitieux.

On ne redira pas que si la Ville a du supporter seule cet investissement, c'est à la suite d'une manœuvre d'encerclement et d'étouffement des collectivités de gauche qui y avait vu une aubaine politicienne en vue des élections municipales pour taxer l'ancien Maire de solitaire et d'entêté.

Mais il faut bien le dire...

5

Le département de la Seine Maritime, sur fond de hausse des impôts, va devoir dépenser dans un projet peu satisfaisant en termes d'archivage la somme de 32 millions d'euros.

Alors que le Conseil général vient tout juste de terminer les travaux de la salle de consultation des archives, dans l'Hôtel du département, pour un coût de six millions d'euros, la décision d'installer les archives dans le bâtiment de la médiathèque rend inutile cette salle, ce qui oblige le Conseil général à la retransformer en bureaux ...

Feue la Médiathèque sera inadaptée pour stocker des archives. L'espace est insuffisant pour loger les 35 km d'archives estimés nécessaires d'ici quelques années. Le bâtiment voulu initialement entièrement vitré pour le livre et la lecture, n'est pas, malgré les modifications apportées par l'architecte, adapté au stockage de documents.

Ce sauvetage politique laborieux et artificiel d'un Maire qui dès ses premiers mois de mandat a donné le « la » sur une fausse note, restera un scandale public, une véritable gabegie financière et une privation pour les Rouennais.

Une vente en l'état futur d'achèvement pour un ouvrage achevé !

Après l'annonce de la démolition, le sauvetage in extremis, la reconversion hasardeuse et coûteuse, le coup de communication RnB -ou beaucoup de bruit pour pas grand chose-, la création de l'ECNI ou équipement culturel non identifiable, dénommé Pôle culturel Grammont, voici maintenant le nouvel épisode du feuilleton de la Médiathèque : la VEFA !

Par une délibération du 15 mai 2009, le Conseil municipal de Rouen a fait adopter le principe d'une vente en l'état futur d'achèvement du terrain d'assiette et des lots de volume correspondant aux espaces d'archives et aux espaces communs pour une somme de 28 112 000 euros HT.

La VEFA est une procédure, qui comme son nom l'indique, concerne des ouvrages en phase d'achèvement. Or, quand la délibération est votée, le 15 mai, le gros-œuvre est déjà terminé depuis mars, l'ouvrage est en phase d'achèvement.

Par ailleurs, cette procédure prévoit que la propriété future sera partagée, le Département ayant la plus grande part sans que le descriptif précis soit encore adopté : la délibération renvoie à un « état descriptif de division en volume » à établir ultérieurement.

Des procédures... approximatives

Dès lors plusieurs questions se posent : peut-on utiliser une VEFA pour un ouvrage quasi achevé ? Deux collectivités publiques peuvent-elles recourir à cette procédure pour construire deux équipements publics, archives et bibliothèques de quartier, qui entreront ultérieurement dans leur domaine public respectif ?

Le recours à une VEFA peut se faire pour une collectivité publique mais sous conditions : elle ne saurait l'utiliser quand l'objet de l'opération est la construction d'un immeuble conçu en fonction de ses besoins propres et selon des caractéristiques qu'elle aurait elle-même défini.

Enfin, le recours à une VEFA n'est pas compatible avec le respect par la collectivité bénéficiaire, ici le Département, des obligations résultant de la loi du 12 juillet 1985 modifiée sur la maîtrise d'ouvrages publique. L'article 2 de cette loi précise que la personne publique, maître de l'ouvrage, exerce une fonction d'intérêt général impliquant notamment la définition du programme et de l'enveloppe prévisionnelle avant la passation des marchés, et, a fortiori, l'exécution des travaux. Ce qui n'a pas été le cas concernant le Pôle Grammont.

Petit bricolage entre amis

Si le but poursuivi par le Conseil général était l'édification de locaux d'archives destinés à ses propres besoins, pourquoi s'est-il intéressé à la reconversion tardive d'une médiathèque répondant à des usages et contraintes très différents ?

Si le Conseil général entendait répondre à un besoin qui par définition, n'a rien d'urgent comme le stockage des archives et leur consultation par le public, il aurait dû avoir recours à l'une des procédures normalement prévues à cet effet, notamment un marché public de travaux.

Voler au secours du Maire de Rouen, bien mal engagé dans un dossier sensible, et vouloir la sortir d'une affaire qui a terni son début de mandat, ne constitue en rien un motif d'intérêt public.

Tant qu'à l'engagement tardif d'une VEFA, il est aussi discutable : comment le Conseil général peut-il s'engager à payer un prix d'acquisition défini (28 m d'euros) avant même que la division en volume ne soit écrite avec précision ? Peut-on encore parler de paiement fractionné, le propre d'une VEFA, alors que la structure de l'ouvrage est terminée depuis plusieurs mois ?

Quelques chiffres

Augmentation des honoraires du maître d'œuvre : 417 167 euros, soit environ le coût de la rénovation de la Chapelle Saint Louis

Augmentation pour le mandataire : 33 000 euros, soit 1 800 m² de voirie

Médiathèque/Pôle culturel Grammont : ce que les Rouennais ont failli avoir... et ce qu'ils auront

Ce que les Rouennais auraient pu avoir	Ce qu'ils auront	Ce que ça aurait coûté	Ce que ça va coûter
<p>La Médiathèque régionale de Rouen</p> <p>Une tête de réseau</p> <p>Un équipement pour tous les publics, toutes les générations, toutes les catégories sociales</p> <p>9 100 m² de bâtiment, dont 5 000 ouverts au public et 3 500 m² de magasins de stockage</p> <p>Une salle d'exposition de 120 m², un auditorium de 100 places</p> <p>Une offre documentaire de 180 000 documents contemporains et 400 000 documents patrimoniaux</p> <p>Une fréquentation de 30 000 à 40 000 inscrits (contre 13 120 pour l'ensemble des bibliothèques de Rouen), 800 000 à 1 000 000 visiteurs par an</p>	<p>Le pôle culturel Grammont : un lieu hybride, non identifiable, sans objectif, un public perdu</p> <p>Un projet culturel comportant principalement l'accueil d'une partie des archives départementales et, plus secondairement, une bibliothèque de quartier ainsi que la direction des bibliothèques de la ville</p> <p>Un bâtiment inadapté répartis sur 1 363 m² pour la bibliothèque, 6 625 m² pour l'espace Archives et 2 906 m² pour les espaces communs</p> <p>Un patrimoine, troisième fonds régional en France, toujours stocké à Villon dans des conditions d'extrême vétusté et inaccessible au public</p> <p>Des archives éclatées sur 3 sites, un fonctionnement compliqué et un coût élevé.</p> <p>La bibliothèque de quartier la plus chère de France !</p>	<p>Le coût final de ce projet pour le moins hybride et au rabais sera bien supérieur au coût initial de la médiathèque (47 millions d'euros)</p>	<p>Le coût d'arrêt du chantier en juillet 2007, les frais d'honoraires supplémentaires de l'architecte ou encore la prise en compte du coût de réalisation d'une salle de consultation des archives tout juste achevée dans l'hôtel de département, qui ne servira donc pas, font dépasser pour le contribuable local l'enveloppe initialement prévue</p> <p>51,4 millions d'euros pour un équipement hybride : 7 millions de subvention à rembourser à l'Etat, 4,6 millions pour la bibliothèque de quartier, 0,9 million pour les servitudes de passage, 6 millions de travaux inutiles, 0,5 million d'honoraires supplémentaires pour l'architecte, 32,5 millions versés par le Département sans compter les travaux qu'il faudra engager pour la bibliothèque Villon</p> <p>Des points de fiscalité supplémentaires</p>

Rouen, la seule ville de plus de 100 000 habitants sans médiathèque !



Dernier argument du peuple. Un peuple rouennais sacrifié sur l'autel des petits arrangements politiques !

Quand la susceptibilité personnelle prime sur l'intérêt général

Valérie Fourneyron, et son équipe, poursuit son travail de nettoyage sur fonds d'anti-albertinisme primaire : plus de médiathèque, aucun respect de la continuité républicaine, une gestion chaotique, un acharnement qui coûtera cher aux Rouennais et qui leur propose des services qui restent indignes d'une grande métropole ! On note quand même que l'équipe a de la suite dans les idées : en 1995, Yvon Robert avait renoncé à la construction d'une médiathèque alors qu'à l'époque le financement de l'Etat se traduisait par une participation de 50 % !

Le Marité : comment payer pour... ne rien avoir !

Le Marité flotte à nouveau

Le 28 avril dernier, après des mois de travaux, le Marité, dernier vieux gréement français totalement en bois, a enfin été remis à l'eau. Une émission de Thalassa, suivie par des millions de Français, lui a rendu un fort bel hommage en retransmettant l'arrivée du navire dans le port du Val-de-Saire.

S'il n'est pas encore en état de naviguer, ce qui est prévu pour l'automne 2010, il reste environ 18 mois de travaux, l'émotion n'en était pas moins forte lorsque le morutier a enfin retrouvé l'eau, son milieu naturel. Une petite foule de passionnés et d'amoureux du terre-neuvier s'était rassemblée sur les quais pour assister à ce moment symbolique.

Sa première participation est prévue en 2012, lors des Jeux Olympiques de Londres, qui auront bien lieu ceux-là. Rouen ne sera pas représentée lors des compétitions nautiques à Weymouth Portland.

Investir... pour rien

Des mois de travaux, des investissements lourds, dont les Rouennais ne profiteront pas. En se désengageant du GIP, leur Maire les a privés de voir à nouveau le bateau dans la ville de l'Armada, et surtout, de pouvoir s'associer aux premières réussites et aux premiers profits liés à l'exploitation.

Au total, ce sont près de 6 millions d'euros, dont plus de la moitié (3,6 millions d'euros) qui auront été investis pour la restauration du bateau. Le Maire a choisi de ne pas attendre le moment où l'exploitation équilibrera le budget et deviendra rentable, elle a choisi de laisser les Rouennais payer pour rien, au nom du désengagement systématique des projets de la précédente majorité.

Pourtant le Marité, ça n'était jamais que 2,30 euros par Rouennais pour contribuer au rayonnement de la ville...



Photo Ollivier Puget/Franck Dubois

Le Marité Rouen, bientôt plus qu'un souvenir. Le plus beau voilier français devrait bientôt prendre le nom de son futur port d'attache, Granville, Et les quais de la ville ne devraient pas le revoir de sitôt.

Cantines scolaires : du bio mais pas à n'importe quel prix

La majorité municipale a fait le choix de s'engager dans une municipalisation des cantines scolaires et de passer à un système de gestion en régie.

L'objectif avoué est d'améliorer la qualité des aliments dans les assiettes et de privilégier le bio.

En tant qu'élus, responsables de la santé de nos concitoyens, l'introduction de la meilleure alimentation possible dans les assiettes des enfants scolarisés dans les écoles de la Ville doit en effet être un préalable incontournable.

Le bio est effectivement une des réponses, il n'est toutefois pas le seul : l'éducation à une hygiène alimentaire, au goût sont tout autant important.

La Ville de Rouen entend développer par cet appel au bio, une agriculture biologique de proximité. C'est pour autant oublier que moins de 2 % des surfaces cultivées en région Haute-Normandie sont consacrées à l'agriculture biologique. De surcroît, ce mode de culture est fait de façon artisanale et ne peut pas nécessairement faire face à l'alimentation quotidienne de 5 500 enfants. L'appel à un approvisionnement extérieur à la Région doit donc être envisagé, engageant en cela des solutions de transport sur des distances plus importantes, engendrant un coût carbone plus important.

Concernant le passage en régie, il convient tout d'abord de considérer que le document qui sert de support à la délibération est extrêmement succinct : résumé en un tableau comparatif dont on ne sait pas d'où proviennent les chiffres fournis et leur mode de calcul.

N'ayant pas été conviés à des réunions qui se voulaient ouvertes à tous les acteurs citoyens, malgré une inscription connue des élus en charge, force est de constater qu'il nous est impossible avec ce qui nous est fourni de confirmer ou d'infirmer que le modèle de gestion directe trouve ici sa justification, si ce n'est au principe d'une idéologie, ou d'un effet secondaire d'élections européennes qui n'ont pas répondu aux attentes.

Quelques remarques toutefois : Les chiffres avancés laissent supposer que le coût global d'une reprise en régie directe coûterait 4.327.000 €, pour un coût unitaire de repas de 5,62 € contre 4.604.600 € et un coût unitaire de 5,98 € dans le cadre de la DSP actuelle

Etrangement, n'apparaissent pas les redevances payées à la ville (257 798 € pour 2007) qui diminuent le coût de la DSP pour la Ville. Il manque également les prévisions de coût en termes de transport des plateaux de la cuisine centrale vers les écoles et en termes d'effectifs municipaux.

Alors que la municipalité actuelle se veut le chantre d'une gestion rigoureuse et a dénoncé celle de la municipalité précédente, on voit bien ici que les choix retenus – bio et régie directe- et que l'on présente comme indissociables, s'apparentent en fait plus aux fruits du dogme et d'un gage d'apaisement au lendemain d'élections européennes entre deux groupes de la majorité municipale pour sauver, pour le moment, les apparences.

Améliorer l'alimentation de nos enfants et aller vers plus de bio, nous ne pouvons que nous réjouir de ces objectifs. Toutefois, cette mesure, qui s'apparente clairement à un cadeau fait au Verts -on se souvient de la prudence et des déclarations mesurées de la majorité sur ce sujet- devra s'appliquer dans des cadres de gestion calculés et réfléchis.